

Jeudi 8 juillet 2021

Assemblée générale 2021

Le 8 juillet 2021, à Reims, s'est réunie l'AG de l'association DircabESR, ci-après relatée.

Mélanie Duclos, préside la séance.

Alexane Riou, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'AG :

- *la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;*
- *les pouvoirs des personnes représentées ;*
- *un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour.*

Puis elle rappelle que l'AG est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan moral et comptable de l'association
- Élection du Bureau 2021-2023 (article 5 des statuts) :
 - Appel à candidature
 - Candidature : Sandra Vié propose sa candidature autour d'une équipe largement renouvelée et renforcée par des postes de vice-présidents et chargés de mission.
 - Aucune autre candidature de Bureau n'étant proposée par aucun adhérent à jour de cotisation, la candidature de Sandra Vié est portée aux suffrages.

Résolution portant sur l'élection du Bureau pour un nouveau mandat :

- Présidente : Sandra Vié, Directrice de Cabinet, Université Gustave Eiffel ;
- Secrétaire Général : Aurore Lonchay, Directrice de Cabinet, Université Reims Champagne-Ardenne ;
- Trésorier : Bruno Peran, Directeur de Cabinet, Université Toulouse - Jean Jaurès ;
- Vice-président-e-s :
 - VP Formation et parcours professionnels : Mélanie Duclos, Directrice de Cabinet, Université d'Evry ;
 - VP Valorisation : Anne-Lise Rosier, Directrice de Cabinet, Avignon Université ;
- Chargé-e-s de mission :
 - Mission prospective : Serge Defois, Directeur de Cabinet, Université de Nantes ;
 - Mission communication : Annabelle Ouvrard, Directrice de Cabinet, Université de Bordeaux ;
 - Mission international : Jérôme Castle, Directeur de cabinet, Université de Strasbourg ; Nadège Cauchois-Jannot, Directrice de Cabinet, Université de Paris ; Victor Demiaux, Directeur de cabinet, EHESS

- Délégations régionales :
 - Île-de-France : Paul Legrand, Directeur de Cabinet, Université Sorbonne Nouvelle et Alexane Riou, Directrice de Cabinet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
 - Nord Est : Estelle Nilsson, Directrice de Cabinet, CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;
 - Sud Est : *dans l'attente d'une candidature sur la délégation, Anne-Lise ROSIER, Directrice de cabinet, Université d'Avignon, assure l'intérim.*
 - Nord Ouest : Anne-Sophie Hocquet, Directrice de Cabinet, Université d'Angers ;
 - Sud Ouest : Joyce Gabus, Directrice de Cabinet, Université Bordeaux Montaigne.

La présidente de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Résolutions

1/ Adoption du Bilan moral et du Bilan comptable (Annexes 1 et 2 ci-après)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2/ Adoption de la résolution portant sur l'élection du nouveau Bureau de l'association

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'AG étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance de l'AG est levée à 16h.

La Présidente de séance
Mélanie Duclos

La Secrétaire de séance
Alexane Riou

Adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 8 juillet 2021

Reims, le 8 juillet 2021

Assemblée générale 2021

Présentation du Rapport moral 2019-2021

Créée en 2014, l'association DircabESR a pour **principaux objectifs** de :

- regrouper et fédérer les Directeurs de cabinet et assimilés des établissements et organismes d'Enseignement supérieur et de Recherche ;
- offrir un lieu de réflexion et d'échanges aux membres ;
- promouvoir les échanges et la coopération avec les collaborateurs de cabinet des ministères, administrations centrales et déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics, ainsi qu'avec les responsables politiques et administratifs de l'action publique, au premier rang desquels les élus ;
- élaborer un référentiel métier pour le Directeur de cabinet et d'en explorer les pistes d'amélioration ;
- informer sur la fonction de Directeur de cabinet d'établissement et organisme d'Enseignement supérieur et de Recherche ;
- contribuer à la formation continue des Directeurs de cabinet et assimilés, et de leurs collaborateurs.

Parmi l'ensemble de ces objectifs, le Bureau élu en 2019 l'a été sur la base d'un engagement majeur : **parvenir à la validation et la publication du référentiel métier de Directeur de cabinet.**

Un cycle de rencontres et de réunions de travail s'est donc engagé avec la CPU (*Conférence des Présidents d'Université*) dès l'automne 2019 afin de converger sur une version partagée du référentiel, débouchant sur :

- le vote favorable en juin 2020 du Comité de suivi, animé par Yves LICHTENBERGER, Conseiller de la CPU, et Pierre MOYA, Responsable de la Mission de la politique de l'encadrement supérieur du MEN et du MESRI,
- la validation en novembre 2020 par le Comité de pilotage rassemblant le Secrétariat général du Ministère, l'IGESR (*Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche*), la Présidence de la CPU, la Cdefi (*Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs*) et l'ADGS (*Association des directeurs généraux des services*),
- la publication du référentiel en avril 2021 par le Ministère et la CPU.

La reconnaissance de notre fonction a ainsi franchi un pas décisif au travers de la publication de ce référentiel dont il nous appartient désormais d'en assurer la valorisation.

À cet effet, des présentations du référentiel pourront être utilement réalisées par le prochain Bureau auprès des divers partenaires de l'association, et un envoi pourra être généralisé à l'adresse des Présidents et Directeurs d'établissement d'Enseignement supérieur et de Recherche.

Ce référentiel constitue également un socle pour accompagner les Présidents dans le recrutement de leur Directeur de cabinet, leur permettant de mieux cerner son positionnement et l'articulation de ses missions avec celles des autres membres de l'équipe de gouvernance.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le Bureau de l'association a été sollicité au printemps dernier par un Président d'Université pour participer à la sélection des candidatures et aux entretiens de recrutement de son Directeur de cabinet.

Regrouper et fédérer les Directeurs de cabinet de l'ESR a constitué l'un des autres objectifs poursuivis par le Bureau.

Sans revenir sur les effets de la crise Covid largement commentés sous tous leurs aspects dans nos quotidiens professionnels, nous pouvons souligner que le réseau a su faire face collectivement quand nous pouvions craindre à l'inverse un repli de chacun au sein de son établissement.

Or notre réseau a su se renforcer, tant par l'accroissement du nombre de ses membres que par des liens de collaboration approfondis.

Des premières visioconférences montées dans l'urgence pour l'échange d'information et le partage d'expériences ont émergé les visio mensuelles dans lesquelles notre réseau prend toute sa mesure.

La crise Covid a ainsi agi tel un accélérateur dans le besoin d'échanges réguliers entre les membres de DircabESR.

C'est dans ce même esprit de fédération qu'ont été instaurées les délégations régionales lors de l'Assemblée générale de 2019, pour être au plus près des membres du réseau, relayer l'actualité de l'association, et organiser des événements à l'échelle territoriale.

Si les feuilles de route de ces délégations ont été bousculées, leur mobilisation a été constante et a permis de nourrir utilement les réflexions du Bureau.

Le maintien de la régularité des rencontres (*biannuelles*) entre les membres a par ailleurs pu être préservé, offrant ainsi **un lieu de réflexion privilégié, contribuant à la formation**.

Le séminaire du 16 juillet 2020, animé par le Cabinet Plein Sens, s'est tenu à l'Université de Paris et a été l'occasion d'un très riche échange autour de "*l'évolution des équipes politiques et de l'engagement au sein des établissements, et la place du Dircab dans cette évolution*".

Le séminaire du 16 décembre 2020 s'est quant à lui tenu en distanciel et a permis d'aborder "*le rôle et à la structuration des cabinets face à la diversité et la multiplicité de modèles de gouvernance*", en présence de Sébastien LE PICARD, Vice-président Europe de l'Université Rennes 1, et de Corinne BLANQUART, Vice-présidente Projets transformants et Mission sociétale de l'Université Gustave Eiffel.

Après une année 2020 qui a vu la plupart des Universités renouveler leur équipe présidentielle, avec parfois un changement de titulaire au poste de directeur de cabinet, le Bureau a souhaité renouveler l'étude sur la fonction de Directeur de cabinet dans les établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche.

Déjà entreprise en 2014 et 2017, cette étude a fait la preuve de son utilité lors de l'élaboration du référentiel métier, permettant de dresser une cartographie de la fonction de Directeur de cabinet particulièrement précieuse dans la pédagogie dont il a fallu faire preuve au cours des discussions avec nos interlocuteurs. De manière plus individuelle, cette étude s'avère également être un outil d'échange et d'argumentation à disposition des collègues lors de certains arbitrages au sein de leur établissement.

À noter que pour cette édition 2021, le questionnaire a été enrichi afin de mieux rendre compte de notre réalité et de nos attentes, et permettre ainsi à l'association **une information plus complète sur la fonction de Directeur de cabinet** d'établissement d'Enseignement supérieur et de Recherche auprès de ses partenaires.

Comme nous pouvons le constater, l'activité de l'association s'est poursuivie et développée tout au long de ces deux dernières années et, après 7 années de fonctionnement, celle-ci a désormais atteint **l'âge de raison**.

DircabESR a désormais une existence reconnue et une légitimité réelle, et les principaux enjeux qui attendent le réseau ont d'ores et déjà été identifiés : l'affirmation et l'ouverture.

L'affirmation pourra se traduire au travers de plusieurs actions comme celle d'une expression publique plus régulière autour des thèmes sur lesquels nous avons su développer une expertise et un regard spécifiques. Les journalistes demandent en effet de plus en plus fréquemment à s'entretenir avec nous, et pas spécifiquement ceux de la presse spécialisée ESRI. Certains savent notre expertise et souhaitent pouvoir relayer nos activités et nos analyses. Il nous appartient ainsi de capitaliser sur les contacts établis avec la presse à l'occasion de la publication de notre référentiel métier.

La poursuite du développement de nos relations partenariales participera également de cette affirmation, tout comme le renforcement de nos liens avec le réseau des Alumni DircabESR.

L'ouverture pourra quant à elle être de deux ordres : l'ouverture du réseau au-delà du cercle des universités car nous sommes DircabESR et non DircabUniv, et l'ouverture du réseau aux autres membres des équipes de cabinet.

Cela nécessitera d'y revenir prochainement collectivement mais élargir la professionnalisation à nos équipes et aux membres de cabinet participe indéniablement de la reconnaissance de nos métiers au service des projets politiques de nos établissements.

La Présidente de l'association

Mélanie DUCLOS
Directrice de cabinet
Université d'Évry

Adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 8 juillet 2021

Assemblée générale 2021

8 juillet 2021, Reims

Présentation du bilan comptable Années universitaires 2019-2020 et 2020-2021

Après une stagnation du nombre d'adhésions en 2019 et 2020, l'année 2021 a été particulièrement féconde pour l'association avec une augmentation du nombre d'adhésions et, par là même, de ses ressources. Le travail conduit en 2020 pour la finalisation du référentiel de l'encadrement supérieur « directeur ou directrice de cabinet des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (MESRI et MENJ, CPU, CDEFI, DircabESR) a sans nul doute joué un rôle pour la visibilité de l'association.

La CASDEN, partenaire fidèle de l'association, a renouvelé chaque année sa subvention.

Quant aux fonds disponibles, ils ont été mobilisés pour les « traditionnelles » journées de juillet et de décembre tant pour les frais d'animation/formation que de repas (juillet 2019 à Avignon et décembre 2019 à Paris, juillet 2020 à Paris – la journée de décembre 2020 ayant eu lieu en distanciel et mobilisé des ressources internes, juillet 2021 à Reims). Afin de faciliter les échanges entre les membres de l'association et les alumni, ces derniers sont invités au dîner des journées de juillet et de décembre : il leur a été proposé la prise en charge d'une nuit d'hôtel, à compter des journées de juillet à Reims.

En raison de la crise sanitaire, les dépenses pour l'année 2020 sont très faibles.

L'enquête nationale sur le métier de Dircab dans l'ESR réalisée avec l'agence Campus Com sur le premier semestre 2021 constitue une dépense importante qu'il faut considérer comme exceptionnelle et dans une logique pluriannuelle, la dernière enquête ayant été réalisée en 2017. Elle sera l'occasion de mieux connaître les profils des Dircab et leurs attentes vis-à-vis de l'association.

1. Recettes :

Sur l'ensemble de la période, l'essentiel des recettes de l'association provient des cotisations de ses membres. Le montant de la cotisation établissement est passé en 2020 de 150 € à 250 €

Pour la période 07/2019 à 12/2019 :

29 adhésions ont été encaissées pour 2019 (29 cotisations établissement à 150 €, aucune cotisation individuelle à 50 €) pour un montant de **4 350,00 €**. La **subvention** de **2 000,00 €** de la **CASDEN** a été encaissée, dans le cadre du partenariat qui lie l'association avec cette banque coopérative.

Le **total des ressources** pour **2019** s'est monté à **6 350,00 €**.

Pour la période 01/2020 à 12/2020 :

30 adhésions ont été encaissées (30 cotisations établissement à 250 €, aucune cotisation individuelle à 50 €) pour un montant de **7 500,00 €**. La **subvention** de **2 000,00 €** de la **CASDEN** a été encaissée, dans le cadre du partenariat qui lie l'association avec cette banque coopérative.

Le **total des ressources** pour **2020** s'est monté à **9 500,00 €**.

Pour la période 01/2021 à 07/2021 :

Nous pouvons compter à cette date **40 demandes adhésions** (39 cotisations établissement à 250 €, 1 cotisation individuelle à 50 €) – dont **31** cotisations déjà encaissées – et une **prévision** de recettes pour **2021** de **9 800,00 €**.

2. Dépenses :

Les dépenses de l'association peuvent être répertoriées en fonction de trois natures :

- Les dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association (frais bancaires, site internet...)
- Les dépenses liées à l'organisation des journées de l'association
- Les dépenses exceptionnelles

Pour la période 07/2019 à 12/2019 :

Dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association : aucune

Dépenses liées à l'organisation des journées de l'association :

- ✓ prise en charge du repas (dîner) des participants à la journée du 17 juillet 2019 à Avignon **(1 027,82€)**
- ✓ prise en charge du repas (déjeuner) des participants à la journée du 18 juillet 2019 à Avignon **(505,00 €)**
- ✓ cadeaux de remerciement aux assistantes de l'Université d'Avignon **(53,74 €)**
- ✓ prise en charge du repas (dîner) des participants à la journée du 3 décembre 2019 à Paris **(1430,40€)**
- ✓ prise en charge du repas (déjeuner) des participants à la journée du 4 décembre 2019 à Paris **(727,63 €)**
- ✓ animation de la demi-journée du 4 décembre 2019 à Paris par CIVITEO (Conférence « Faire campagne électorale en France en 2020 ») **(1 920,00 €)**

Dépenses exceptionnelles : aucune

Les **dépenses totales** de l'association pour **2019** s'élèvent à **5 666,59 €**.

Pour la période 01/2020 à 12/2020 :

Dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association : aucune

Dépenses liées à l'organisation des journées de l'association :

- ✓ prise en charge du repas (déjeuner) des participants à la journée du 16 juillet 2020 à Paris **(472,90 €)**

Dépenses exceptionnelles : aucune

Les **dépenses totales** de l'association pour **2020** s'élèvent à **472,90 €**.

Pour la période 01/2021 à 07/2021 :

Dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association : aucune

Dépenses **prévisionnelles** liées à l'organisation des journées de l'association :

- ✓ prise en charge du repas (dîner) des participants à la journée du 7 juillet 2021 **(1144€)**
- ✓ prise en charge de la nuit d'hôtel du 7 juillet 2021 pour des alumni **(--€)**
- ✓ prise en charge du repas (déjeuner) des participants à la journée du 8 juillet 2021 **(619,65 €)**

Dépenses **prévisionnelles** exceptionnelles :

- ✓ Enquête sur le métier de DirCab par l'agence Campus Com **(8 040,00 €)**

Les **dépenses prévisionnelles** de l'association pour **2021** sont à ce jour de **9 803,65€**.

3. Bilan :

A ce jour, les comptes de l'association sont créditeurs à hauteur de **19 977,03 €**.

4. Perspectives :

Les finances permettent d'envisager sereinement la poursuite des activités de l'association. Pour 2022, il est proposé de maintenir les montants actuels de cotisation : établissement à 250€ et individuel à 50€.

La trésorière de DirCabESR, pour la période du 18/07/2019 au 07/07/2021
Sandra Vié
Directrice de cabinet
Université Gustave Eiffel

Annexe : Liste des membres de l'association (à date de l'Assemblée générale pour 2021)

Adhérents 2019	Adhérents 2020	Adhérents 2021
ComUE Grenoble-Alpes	Campus Condorcet	Campus Condorcet
Université Bordeaux Montaigne	Crous de Bourgogne-Franche-Comté	Crous de Bourgogne-Franche-Comté
Université d'Évry	Sorbonne Université	CY Cergy Paris Université
Université d'Avignon	Université de Strasbourg	EHESS
Université de Bordeaux	Université Bordeaux Montaigne	Insa Lyon
Université de Bourgogne	Université d'Évry	ISAE SUPAERO
Université de Cergy-Pontoise	Université d'Angers	La Rochelle Université
Université de Franche-Comté	Université d'Avignon	Lyon Catholic University
Université de Haute-Alsace	Université de Bordeaux	Sorbonne Université
Université de La Réunion	Université de Cergy-Pontoise	Université Bordeaux Montaigne
Université de La Rochelle	Université de La Rochelle	Université Côte d'Azur
Université de Lille	Université de Lille	Université d'Angers
Université de Limoges	Université de Limoges	Université d'Avignon
Université de Lorraine	Université de Nantes	Université d'Évry
Université de Marne-la-Vallée	Université de Paris	Université de Bordeaux
Université de Nantes	Université de Tours	Université de Bourgogne
Université de Reims Champagne-Ardenne	Université Grenoble Alpes	Université de Haute-Alsace
Université de Strasbourg	Université Gustave Eiffel	Université de La Réunion
Université de Tours	Université Haute-Alsace	Université de Lille
Université Grenoble Alpes	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Université de Limoges
Université Montpellier 3	Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle	Université de Nantes
Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle	Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis	Université de Paris
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis	Université Paris Dauphine	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université Paris Dauphine	Université Paris Nanterre	Université de Poitiers
Université Paris Diderot	Université Paris-Est Créteil	Université de Reims Champagne-Ardenne
Université Paris Nanterre	Université Paris-Saclay	Université de Strasbourg
Université Paris Sud	Université Paul Valéry Montpellier 3	Université de Tours
Université Rennes 1	Université Reims Champagne-Ardenne	Université du Littoral Côte-d'Opale
Université Rennes 2	Université Rennes 1	Université Grenoble Alpes
	Université Rennes 2	Université Gustave Eiffel
		Université Lumière Lyon 2
		Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
		Université Paris 2 Panthéon-Assas
		Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis
		Université Paris Dauphine
		Université Paris-Est Créteil
		Université Paris-Saclay
		Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle
		Université Rennes 2
		Université Toulouse - Jean Jaurès
Soit 29 adhésions	Soit 30 adhésions	Soit 40 adhésions